

La communauté de communes Thelloise recrute

UN/UNE ASSISTANT(E) PETITE ENFANCE au sein de la Halte-Garderie Itinérante (HGI) Renfort

<u>Type de recrutement</u> : temps complet - contractuel à durée déterminée renouvelable

Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du cadre d'emplois + régime indemnitaire

Nombre de poste : 1

Cadres d'emploi : Agents sociaux

DESCRIPTION

Placé(e) sous l'autorité directe du/de la responsable de la HGI, vous aidez aux activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure HGI.

MISSIONS

Accueillir les enfants : Accompagner les enfants selon les orientations du projet pédagogique, observer les enfants afin d'adapter leur accompagnement, participer aux temps d'éveil auprès des enfants.

Gérer les temps de vie quotidienne des enfants : temps du goûter, du change, du repas et de la sieste.

Gérer l'intendance.

Collaborer au projet pédagogique.

Décharger le matériel du camion, le charger à la fin de l'accueil selon la répartition des tâches.

Aménager l'espace : installer les différents espaces, adapter les coins de jeux et l'environnement en fonction des besoins observés.

Entretenir le matériel, les jeux et jouets de puériculture et des locaux.

Vérifier l'état et la propreté des locaux : chauffage, eau chaude, sanitaires, etc.

Conduire le camion en fonction des besoins du service.

PROFIL RECHERCHE

Être obligatoirement titulaire du CAP petite enfance ou CAP accompagnement éducatif petite enfance Sens du service public

Capacité d'adaptation / Réactivité

Sens de la communication / Sens de l'organisation / Qualité relationnelle

Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant

Connaissance des principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.)

Notions de psychologie de l'enfant

Notions sur les techniques d'animation de jeunes enfants

Notions de physiologie et psychomotricité

Connaissance des règles et consignes de sécurité et d'hygiène

Notion d'analyse des pratiques

Permis B obligatoire ; déplacements fréquents



CONDITIONS DE TRAVAIL

<u>Lieu d'affectation</u>: NEUILLY EN THELLE (locaux administratifs); halte-garderie itinérante sur des

communes du territoire (1 commune différente par jour)

Service d'affectation : Petite Enfance - Halte-Garderie Itinérante

<u>Temps de travail</u>: 35 heures hebdomadaires – annualisation en fonction du planning d'ouverture des structures <u>Horaires</u>: fixes sur la semaine, variables en fonction des jours d'ouverture et obligation de service. Congés

planifiés/annualisés en fonction des fermetures de la structure.

Pause méridienne : 3/4 d'heure minimum

Spécificités du poste : /

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique direct : responsable de l'équipe HGI

Rattachement hiérarchique au service : responsable du service petite enfance

Fonctions d'encadrement : néant

Relations (interlocuteurs internes): avec l'autre équipe HGI, avec l'équipe du RPE

Relations (interlocuteurs externes): parents; associations locales dans le cadre culturel; collectivités d'accueil

(mairie)

Réunions auxquelles participe l'agent : réunion de services – échange pratiques professionnelles

Commissions auxquelles participe l'agent : néant

AVANTAGES LIES AU POSTE

RIFSEEP - télétravail - titres restaurant - adhésion au CNAS - participation à la protection sociale complémentaire santé (contrat groupe)

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de communes Thelloise

Par courrier: 7 avenue de l'Europe - BP 45 60530 Neuilly-en-Thelle

Ou Par courriel: contact@thelloise.fr

« En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles. Pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : rgpd@thelloise.fr ou par voie postale (7 avenue de l'Europe, 60 530 Neuilly-en-Thelle) en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées ».